



Montreuil, le 16 février 2021

## Communiqué de presse

# Grève à Verallia : la CGT lance un appel à la filière Cognac

Alors que le dialogue social est toujours au point mort après deux mois et demi de conflit social, la CGT de Verallia souhaite sécuriser l'avenir de la filière Cognac. Le syndicat veut assurer les perspectives de la filière pour sécuriser l'emploi local grâce à un partenariat constructif avec les maisons de Cognac et le patronat charentais.

**N**otre syndicat révèle que le coût du conflit social débuté fin novembre dépasse déjà de loin le coût de notre proposition principale pour mettre fin au conflit : l'extension du congé de cessation anticipée d'activité à 36 mois (au lieu de 24 mois actuellement) pour un coût réduit de 2,1 M€...

Désormais, la CGT se déclare plus qu'inquiète de la gestion d'une direction générale fermée au dialogue social et recherchant, en définitive, l'épreuve de force comme le montre la durée anormalement longue de ce conflit social. A la différence des anciennes directions de Saint-Gobain, très compétentes, nous émettons publiquement de très gros doutes sur la capacité de l'actuelle direction générale à gérer une entreprise de la taille de Verallia France...

D'autant plus que les négociations actuelles sur les salaires ne vont pas être source d'apaisement, bien au contraire : la direction générale propose aux salariés de tous les sites français +0,2% d'augmentation générale (soit le minimum conventionnel en réalité) alors que nous proposons un minimum d'augmentation de +0,5% au-dessus de l'inflation avec un plancher automatique de +50 € pour les plus petits salaires de l'entreprise.



A l'avant-garde du combat social, les salariés de Verallia Cognac restent plus que jamais mobilisés pour faire pression sur la direction : car à ce jour, sur la promesse de 25 reclassements de salariés licenciés de Cognac, seuls 2 d'entre eux ont été effectivement reclassés...

Donc, sur le front des reclassements, le compte n'y est pas et la situation est très éloignée des promesses publiques de la direction de reclasser l'ensemble des 25 salariés licenciés.

Notre organisation syndicale programme une Assemblée Générale le 5 mars à 12H devant le site afin de débattre avec les salariés et aussi avec la population du Cognacais

Pour favoriser une sortie « par le haut de ce conflit », la CGT est prête à s'engager pour l'avenir de la filière Cognac afin de sécuriser l'approvisionnement verrier et pérenniser les emplois locaux.

Nous lançons un appel à l'ensemble des forces vives de la filière Cognac pour sécuriser collectivement son avenir afin de :

- Garantir l'approvisionnement en bouteilles de Cognac en verre extra-blanc,
- Obtenir de Verallia, la garantie de reconstruction du four 2 d'extra-blanc en 2023,
- Une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences à l'échelle de la filière,
- La mise en place de parcours de formation dédiés aux métiers du Cognac,
- La communication auprès des jeunes afin d'attirer les nouvelles générations,
- La mise en valeur du terroir Cognacais dans la promotion du Cognac.

Notre syndicat continue ainsi d'être force de propositions autour d'alternatives socialement responsables.

**Contacts :**

**Dominique Spinali, délégué syndical central Verallia :**

06 40 69 59 76